Bientôt une aire de covoiturage à Ruoms

La communauté de communes réalise actuellement une aire de covoiturage à Ruoms.

Située sur la place de la Petite Vitesse, à proximité directe du centre bourg, de la voie verte et de la route départementale, cette aire de covoiturage est la première à être réalisée.

Initiée dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, elle a fait l'objet d'une concertation avec la communauté de communes, la commune de Ruoms et les habitants.

Une dizaine d'autres sont identifiées sur le territoire intercommunal.

Ces aires ont bénéficié d'une étude paysagère par l'Atelier L, afin de les intégrer dans leur environnement, de les rendre agréables et fonctionnelles.

Elles sont donc équipées d'une aire de pique-nique et d'un point d'eau, ainsi que d'équipements facilitant l'usage du vélo : range-vélos et station de gonflage.

Montant prévisionnel : 106 000 € HT, avec la participation financière de l'Etat (Fonds Vert) à hauteur de 70 % et de la Région.

Lieu

place de la Petite Vitesse
07120 Ruoms
France

Afficher la carte

44.453049943631, 4.3452735541802

Publié le jeu 05/12/2024 - 14:55